Contrat de sponsoring

Fait à Tunis, le 2024-05-07

Entre les soussignés :

La société FemHealth, domiciliée en Tunisie, représentée par l'équipe DevDivas, ci-après dénommée "FemHealth".

Et eydyj, domicilié en Tunisie, ci-après dénommé le "Sponsor",

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions de sponsoring entre le Sponsor et FemHealth.

Article 2 : Durée du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée de 20 mois mois à compter de la date de signature.

Fait en deux exemplaires originaux, à Tunis Le Sponsor, eydyj Signature FemHealth Signature

